

DÉCEMBRE 2025

LE MAG'

N° 105

QUÉ NOVÈLE À FLÉRON ?



LE PATRIMOINE URBANISTIQUE FLÉRONNAIS RÉGORGÉ DE TRÉSORS QU'IL EST POSSIBLE DE
QU'IL EST POSSIBLE DE SAUVEGARDER ET DE VALORISER

FLÉRON
la ville à la campagne



- **DOSSIER**
HABITER,
CONSTRUIRE,
RÉNOVER :
LES NOUVEAUTÉS
- **MELI MELO**
PISCINE : EN ROUTE
VERS LES TRAVAUX
- **SOCIAL**
RENFORCEMENT
DE LA POLITIQUE
DU LOGEMENT

FLÉRON
La ville à la campagne



VOTRE PUB ICI DANS LE PROCHAIN MAG' ?

Contactez le
04 355 91 90 ou
affaires-economiques@fleron.be

Une collaboration des Service Culture et Service des Affaires sociales
de la Commune de Fléron

CONFÉRENCE

LA PSYCHOLOGIE DU SPORT

De et par **Clara Baiwir**,

Psychologue spécialisée en neurosciences cognitives et en psychologie du sport,
directrice pédagogique de l'Académie Européenne des Neurosciences.

JEU 26 MARS 2026

ESPACE CULTURE DE FLÉRON
RUE DE ROMSEE 18 · A 20H



TARIF : 10€

BILLETTERIE WWW.CULTURE.FLERON.BE >>>



MAISONS NEUVES À VENDRE À FLÉRON

ACTION

FLASH

12 PANNEAUX
PHOTOVOLTAÏQUES
OFFERTS*



12 PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES OFFERTS

- ONDULEUR COMPATIBLE AVEC BATTERIE DOMESTIQUE
- PUISSANCE TOTALE DE 5600 WATTS-CRÊTE

* POUR TOUT COMPROMIS SIGNÉS JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2025.



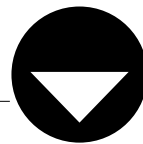
Rue Laurent Gily à 4621 Fléron



04 257 78 37



immobilier@batitec.be



ÉDITO

En cette fin d'année, alors que nous nous apprêtons à tourner la page 2025, je tiens à vous adresser, au nom du Collège et du Conseil communal, du Conseil du CPAS, mes vœux les plus chaleureux. Que les fêtes soient pour vous un moment d'apaisement, de partage et d'espoir, et que l'année 2026 vous apporte santé, énergie et réussite dans vos projets.

Cette édition du MAG consacre son dossier à l'urbanisme et au logement. Depuis septembre, la commune a lancé la révision du Schéma de Développement Communal (SDC), l'outil stratégique qui fixe les grandes orientations de notre territoire pour les quinze prochaines années. Vous avez été nombreux à participer à la première phase et nous renvoyer ainsi une meilleure vision de votre vie dans votre commune et celle que vous imaginez à plus long terme.

La deuxième phase, c'est déjà pour janvier, avec deux ateliers participatifs les 14 et 21 janvier (voir en page 4). Ceux-ci vous permettront de poursuivre cette réflexion collective et de contribuer, directement, à la vision stratégique de notre commune. Fléron se construit avec vous, et c'est ainsi que chaque choix prend son sens. Votre avis compte !

En parallèle, nous travaillons, comme chaque année, à l'élaboration du budget communal de l'année à venir. Vous le savez, les communes sont aujourd'hui confrontées à des charges en hausse par des mesures régionales et fédérales : coûts de l'énergie, indexations, investissements indispensables, réformes sociales, ... Malgré ce contexte, nous avons fait un choix clair : ne pas augmenter l'impôt des personnes physiques (IPP) ni le précompte immobilier (PRI). Cela fait maintenant 15 ans, malgré un contexte qui a très défavorablement évolué.

Pour en arriver à ce résultat, notre responsabilité est de chercher des solutions en interne : maîtrise des dépenses, rationalisation des infrastructures communales, optimisation du fonctionnement, réorganisation de certains services, ... mais avec un objectif toujours intact : celui de préserver la qualité du service rendu aux citoyens.

Ce début d'année est également marqué par l'entrée en vigueur de la réforme du chômage. La commune et le CPAS se mobilisent pour accompagner les personnes concernées, les orienter dans leurs démarches, leurs formations ou leur retour vers l'emploi, avec une exigence empreinte d'humanité et de bienveillance.

Je vous souhaite à nouveau, à chacune et à chacun, de très belles fêtes et une excellente année 2026.

Votre Bourgmestre,
Thierry ANCION



P. 4

DOSSIER
LOGEMENT

P. 6

DOSSIER
SPECIAL FINANCES

P. 7

JEUNESSE

P. 8

MÉLI MÉLO

P. 10

SOCIAL

P. 12

SENIORS

P. 13

C'EST ARRIVÉ
PRÈS DE CHEZ VOUS

P. 15

AGENDA

COLLÈGE

THIERRY ANCION

Bourgmestre | Urbanisme, Mobilité, Environnement, Énergie, Communication, État-civil, Police, Coordination de la politique des seniors, GRH



ANTHONY LO BUE

1^{er} échevin | Sports, Affaires économiques, Commerce équitable, Jeunesse, Participation citoyenne, Économie sociale



SYLVIA DE JONGHE

Échevine | Enseignement, Extrascolaire, Petite enfance



ROMAIN SGARITO

Échevin | Budget, Finances, Plan de gestion, Informatique, Culture, Loisirs, Bibliothèque, Cultes



XAVIER DALKEN

Échevin | Travaux, Bâtiments communaux, Tourisme, Patrimoine, Plan de cohésion sociale, Affaires sociales, Santé



MICHEL LECLERCQ

Échevin | Emploi, Propreté publique, Nettoyage, Bien-être animal, Cimetières, Population



CHRISTINE JOYEUX

Présidente du CPAS

HABITER, CONSTRUIRE, RÉNOVER: LES NOUVEAUTÉS

Aménager, restaurer, loger: la commune accompagne chaque citoyen dans ses projets, qu'il s'agisse d'urbanisme, de patrimoine ou de logement. Petit tour d'horizon des dispositifs et nouveautés utiles à connaître.

NOUVEAU: UN SUBSIDE POUR LES BIENS "PASTILLÉS"



Depuis le 1^{er} juin 2024, la Wallonie soutient l'entretien et la restauration des biens "pastillés" inscrits à l'inventaire régional du patrimoine. Objectif: préserver et valoriser le patrimoine local en finançant certains travaux de rénovation ou de conservation.

En pratique:

- Jusqu'à 75 % du montant des travaux (plafond: 10.000 € HTVA);
- Travaux éligibles: maçonneries, menuiseries extérieures, ferronneries, toiture, etc.;
- La demande doit être introduite avant le début du chantier ou du permis.



PLUS D'INFOS?



Pour vérifier si votre bien est repris à l'inventaire, rendez vous sur WalOnMap: geoportail.wallonie.be/walonmap ou le portail de l'Inventaire régional du patrimoine.

Vous estimez que votre bien présente une valeur particulière ou une qualité patrimoniale? Vous pouvez solliciter son inscription auprès de l'AWaP; l'inventaire est un état des lieux du patrimoine à un moment donné, actualisable régulièrement.



FLÉRON DEMAIN: VOTRE AVIS COMPTE!

Du 01/10 au 15/11, vous avez été sollicités pour nous faire part de votre vision de Fléron à 15 ans. Fléron a, en effet, lancé une révision de son Schéma de Développement Communal (SDC), un outil qui guide l'aménagement du territoire pour les quinze prochaines années. Vous avez été plus de 1.000 à participer et à faire en sorte que l'évolution de Fléron prenne forme avec vous. Merci! La suite?

Deux ateliers participatifs (14 et 21/01/26) auxquels vous pouvez déjà vous inscrire en ligne ou en vous rendant au service Urbanisme. La vision stratégique de Fléron se co-construit avec vous!



LES LOGEMENTS DE TRANSIT: UN RELAIS TEMPORAIRE

La commune dispose de quatre logements de transit, situés à Retinne et à Romsée. Meublés si nécessaire, ils accueillent des familles en difficulté ou privées de logement après un sinistre ou en situation de précarité. Si vous êtes en état de précarité ou faites l'objet d'une guidance auprès d'un Service de Médiation de dettes ou êtes privés de logement pour des motifs de force majeure, décrivez votre situation dans un courrier au Service Logement (rue F. Lapiere, 19, à 4620 Fléron ou logement@fleron.be). Chaque demande est examinée avec le CPAS et le Plan de Cohésion Sociale. Un logement de transit est attribué pour six mois, renouvelable une fois, sous conditions, le temps de retrouver un logement stable.

Service Logement

04 355 91 57 / 62 – logement@fleron.be

LE PERMIS DE LOCATION: UN GAGE DE QUALITÉ

Obligatoire depuis 1998 pour certains logements collectifs ou petits logements individuels, le permis de location (à ne pas confondre avec le permis d'urbanisme) vise à garantir des conditions de salubrité minimales pour les locataires. Il doit être introduit auprès du Service Logement avant toute mise en location. Les logements concernés sont ceux loués à des étudiants, à plusieurs ménages, ou d'une superficie inférieure à 28 m².



Ne sont pas visés :

- les logements situés dans l'immeuble où habite le bailleur, pour autant que celui-ci comporte au maximum deux logements loués et quatre locataires ;
- les logements unifamiliaux occupés par moins de cinq personnes majeures qui ne forment pas un même ménage et sont liées par un contrat de colocation.

PROCÉDURE ET SANCTIONS

Le permis de location, octroyé pour une période de cinq ans, doit être sollicité auprès du Service logement. En cas de non-conformité, des sanctions pénales ou une amende administrative de 1.500 € par logement peuvent être infligées.

Service Logement

04 355 91 57 / 62 – logement@fleron.be

LOUER SON BIEN:

DES RÈGLES À RESPECTER



Vous souhaitez louer votre maison ou votre appartement? Certaines mentions sont désormais obligatoires sur les annonces de mise en location: description générale du bien, classe énergétique du bien avec la référence du certificat PEB, montant du loyer

hors charges, nature des charges privatives et communes, montant des charges communes éventuelles, montant des charges privatives si elles sont forfaitaires.

Attention, le non-respect de ces obligations peut entraîner une amende administrative.

Un état des lieux est fortement conseillé.

L'enregistrement de tout bail d'habitation est obligatoire et doit être réalisé par le bailleur dans les 2 mois de la signature. Il est conseillé au preneur de faire enregistrer son bail également. En effet, l'enregistrement d'un contrat de bail (et de l'état des lieux d'entrée) offre une protection juridique à chacune des parties.

Service Logement

04 355 91 57 / 62 – logement@fleron.be

UNE AIDE POUR REDONNER VIE AUX ÉTAGES DES COMMERCE INOCCUPÉS



Le Fonds du Logement de Wallonie encourage la création de logements dans les étages inoccupés des rez-de-chaussée commerciaux. Ces aides à la

réaffectation soutiennent la mixité entre habitat et commerce dans les centres-villes, tout en luttant contre la vacance immobilière. Les espaces aux étages des commerces, souvent vacants, peuvent être transformés en habitations grâce à un prêt et une subvention pour les propriétaires solidaires. Les avantages

sont nombreux: les travaux sont financés par le Fonds du Logement, le propriétaire bénéficie d'un suivi administratif complet, d'avantages fiscaux et d'une garantie de restitution du bien dans son état initial (hors vétusté et usure locative normale).

Pour cela, en plus d'être propriétaire, il faut confier la gestion locative à une Agence Immobilière Sociale (AIS ou APL), un CPAS ou une RCA, pour une période d'au moins 9 ou 15 ans.

Service Logement

04 355 91 57 / 62 – logement@fleron.be

PERMIS D'URBANISME:

NOUVEAUX FORMULAIRES

Lorsqu'une demande de permis d'urbanisme est introduite, celle-ci doit comporter une série de formulaires et documents pour que l'autorité communale puisse remettre une décision en connaissance de cause, conformément à la législation régionale et valable sur tout le territoire wallon.

Depuis le 1^{er} octobre 2025, les formulaires de demande de permis d'urbanisme, d'urbanisation et de certificat d'urbanisme n°2 ont été simplifiés. Désormais, un formulaire unique suffit pour introduire une demande, accompagné uniquement des annexes nécessaires selon le type de travaux. Par exemple, pour construire une maison unifamiliale avec des modifications de terrain et l'abattage d'un arbre, seule l'annexe 4 doit être jointe.

Les formulaires ont été clarifiés, avec un cadre plus précis pour les dérogations et une check-list indiquant tous les documents à fournir. L'ancienne annexe 9 devient l'annexe 6, simplifiée, tandis que l'annexe 4, réservée aux travaux soumis au concours obligatoire d'un architecte, inclut désormais des informations sur l'optimisation spatiale de la parcelle.

Tous les nouveaux formulaires et documents nécessaires sont disponibles sur le site www.fleron.be → Urbanisme et Aménagement du Territoire → composition d'un permis d'urbanisme)

Service Urbanisme

04 355 91 51 – urbanisme@fleron.be

LOGEMENT: DU NOUVEAU!

Le Conseil communal a adopté une Déclaration de politique communale en matière de logement, visant à garantir des logements diversifiés, accessibles et durables, tout en respectant l'identité de la commune: "Fléron, la ville à la campagne". La suite en page 11.



COMPRENDRE LES FINANCES COMMUNALES: L'ESSENTIEL



Matière centrale pour gérer une commune, les finances déterminent la santé et la vitalité d'une commune. Ces mêmes finances déterminent les projets d'intérêt général à développer. Chiffres et explications.

ORDINAIRE OU EXTRAORDINAIRE ?

Peut-être avez-vous déjà entendu ces notions... Contrairement à un budget de ménage, la comptabilité communale se divise en deux sections. Exemple avec les dépenses :

- Ordinaire: ce sont les dépenses récurrentes (entretien des routes, salaires, énergie, subventions, etc.)
- Extraordinaire: ce sont les investissements (bâtiments, voiries, équipements, aménagements...)

Objectif: assurer un équilibre tout en maintenant la qualité des services publics.

COMMENT EST UTILISÉ L'ARGENT COMMUNAL ?

Avec environ 16.500 habitants, la commune de Fléron gère un budget de près de 24.000.000 €. Ce budget doit être nécessairement à l'équilibre entre recettes et dépenses.

- Les recettes et dépenses ordinaires se composent comme suit :

Recettes ordinaires :	Dépenses ordinaires :
- Prestations: 2,64 %	- Personnel: 44,72 %
- Fiscales: 78,00 %	- Fonctionnement: 11,68 %
- Subventions: 14,86 %	- Transferts: 35,00 %
- Dividendes intercommunales: 2,11 %	- Emprunts: 7,91 %

- Les investissements (dépenses extraordinaires) sont financés soit par des fonds propres, soit par un recours à l'emprunt (en veillant à ne pas alourdir la dette), comme pour un ménage.

À Fléron, les investissements prioritaires se concentrent sur :

- Aménagement du territoire et mobilité (voiries, sécurité, mobilité douce)
- Bâtiments publics et maintenance (écoles, infrastructures communales)
- Environnement et transition énergétique (espaces verts, éclairage LED, efficacité énergétique)
- Soutien au commerce local (aides à la rénovation des commerces)

Ces choix traduisent une volonté claire: celle d'investir dans la qualité de vie et préparer les infrastructures pour un avenir en pleine mutation.

? LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis plus de 15 ans, aucune augmentation de l'IPP ni du précompte immobilier. Une stabilité fiscale rare, signe d'une gestion prudente.

UN CALENDRIER STRICT

- Décembre: approbation du budget de l'année suivante
- Juin: première modification budgétaire (ajustements) et approbation du compte de l'année précédente
- Octobre: seconde modification budgétaire (ajustements)

2024: DE NOMBREUX PROJETS RÉALISÉS, UN COMPTE POSITIF

Le compte 2024, approuvé en juin 2025, affiche un résultat positif. Ce qui permet de constituer une provision de 810.236,05 € pour anticiper les défis à venir et préserver la stabilité financière. Ce résultat positif permet aussi de maintenir les services de proximité sans hausse d'impôts, de faire avancer plusieurs chantiers majeurs (rénovation d'écoles, voiries, espaces publics) ou encore de préparer les investissements structurants de 2025.

2026: UN CONTEXTE FAVORABLE MAIS DIFFICILE

Le budget 2026, difficile au vu du contexte général, doit être discuté et voté au Conseil communal de décembre. La commune se prépare à relever de nouveaux défis: une augmentation des charges, la réalisation de projets importants (nouvelle administration, piscine communale), l'accueil de nouveaux bénéficiaires d'aides sociales.

FIN DE LA TUTELLE WALLONNE

2026 marque un tournant: pour la première fois depuis 25 ans, Fléron n'est plus sous la tutelle du CRAC (aide régionale aux communes). Ce qui permet désormais d'intégrer une projection des projets à plus long terme.

JEUNESSE

BURN-OUT PARENTAL: EN PARLER, C'EST DÉJÀ SE SOULAGER

Conférence sur le burn-out parental

De et par Anne-Catherine DUBOIS
Doctorante en Santé Publique et
infirmière pédiatrique



Parents, vous vous sentez fatigués, las, à bout de force, débordés? Vous perdez patience et ressentez des émotions contradictoires en présence de votre/vos enfant(s)? Vous vous interrogez sur votre rôle de parent et avez entendu parler de burn-out parental?

Rejoignez-nous le 15 janvier à 20h pour une soirée d'échanges. Venez partager votre expérience et mieux comprendre ce qui se joue pour les parents et les enfants face au burn-out parental.

Une conférence et un moment de partages animés par Anne-Catherine Dubois, Doctorante en Santé Publique et infirmière pédiatrique. Une organisation du Service Culture et le Service des Affaires Sociales.

Jeudi 15 janvier 2026 à 20h00

Espace Culture - rue de Romsée, 18

Tarif: 10€

Billetterie: culture.fleron.be

UN NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DES ENFANTS



Les élections sont passées, et les voix ont parlé! Les nouveaux membres du Conseil communal des enfants (CCE) ont été élus durant les mois de septembre et octobre au sein des écoles fléronnaises. Le 5 novembre dernier, ils se sont réunis pour la première fois. Au programme: découverte du rôle de conseiller, échanges autour des projets, et surtout... la prestation de serment! Devant le Collège communal, des conseillers municipaux, leurs directeurs d'école, leurs enseignants et leurs familles, ils ont partagé leurs premières idées pour améliorer la vie des enfants à Fléron. Et les projets ne manquent pas! Parmi les pistes évoquées: organisation d'un grand concours ou d'une journée sportive, rencontres intergénérationnelles, actions de solidarité envers les plus démunis, sensibilisation à la sécurité routière, ramassage des déchets pour préserver l'environnement. Une année riche en engagements et en réalisations s'annonce – et avec elle, l'énergie et la créativité de ces jeunes élus au service de tous les enfants de la commune.

TÉLÉ-ACCUEIL LIÈGE QUELQU'UN À QUI PARLER

Recherche des écoutants
volontaires afin d'accueillir
les appels au n°107.

107

Appels 24/7
anonymes
gratuits

Télé-Accueil
Liège

Rejoignez
notre équipe de
volontaires!



SAVE THE DATE :

Découvre ton métier

28/03/26 - 9h-16h
10-12 ans

STAGES FLÉRON KIDS 2026

STAGES DE DÉTENTE

Semaine 1 : **16 au 20 février** 5 jours

Semaine 2 : **23 au 27 février** 5 jours

STAGES DE PRINTEMPS

Semaine 3 : **27 au 30 avril** 4 jours

Semaine 4 : **04 au 08 mai** 5 jours

Avenue de l'espace sport
4620 Fléron
espace.sport@fleron.be

CSF
Centre Sportif de Fléron

MÉLI MÉLO

FLÉRON
La ville à la campagne



LE BIHORAIRE CHANGE D'HORAIRE !



À partir du 1^{er} janvier 2026, l'horaire des heures pleines et des heures creuses s'adapte à la réalité énergétique du réseau. Une plage supplémentaire d'heures creuses chaque jour et surtout, un même horaire sur l'ensemble des 7 jours. L'horaire du week-end suit désormais celui de la semaine.

Derrière ce changement, une volonté de s'adapter aux nouveaux usages, mais surtout de stimuler la consommation lorsque l'électricité de source renouvelable est disponible. La part des énergies renouvelables ne cesse de croître et nous permet de consommer

mieux, à moindre prix à des moments de la journée où, par exemple, le vent et le soleil sont généreux.

De nouvelles habitudes à prendre qui auront sans aucun doute des effets positifs sur vos dépenses en énergie ainsi que la gestion du réseau et des ressources.



FLÉRON ET COMMERCE ÉQUITABLE: UNE DÉMARCHE VOLONTARISTE



Depuis 2019, la Commune de Fléron est fière de porter le label "Commune du Commerce Équitable", une reconnaissance pour son engagement en faveur d'une économie plus juste, respectueuse de l'humain et de l'environnement. Il défend une logique du développement durable. Concrètement, il s'agit de garantir une rémunération juste aux producteurs et artisans, respecter les droits fondamentaux des travailleurs, construire des relations commerciales durables, préserver l'environnement, et offrir aux consommateurs des produits de qualité, traçables et éthiques. A l'échelle locale, c'est possible. Et ça se fait à Fléron!

Quand les élèves découvrent le commerce équitable: un exemple concret à découvrir page 13.

UN COMITÉ DE PILOTAGE

Promouvoir le commerce équitable à l'échelle locale, c'est surtout possible grâce à un Comité de Pilotage citoyen, qui conçoit et coordonne les actions de sensibilisation et d'information, tout en fédérant les acteurs locaux autour d'initiatives concrètes. Faire partie de ce comité, c'est peut-être, pour vous, une façon (parmi d'autres) de vous impliquer dans votre commune. Alors, si vous vous êtes sensibles à la question du commerce équitable et avez quelques heures à consacrer, envoyez votre candidature et faites partie du Comité de Pilotage du Commerce Équitable.



Comité de Pilotage du Commerce Équitable



Votre candidature est à déposer via affaires-economiques@fleron.be ou en version papier au **Service des Affaires économiques**, rue de Romsée, 18 – 4620 Fléron.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Motivez brièvement ce que peut être le Commerce Équitable à l'échelle locale :

.....

.....

.....

.....

.....

.....





MER. 11/02 - 18H30
Réunion citoyenne :
lutte contre les frelons asiatiques.
 Espace Culture
 Infos : 04 355 91 96



FEU VERT WALLON POUR LA PISCINE COMMUNALE DE FLÉRON !



Après plusieurs années d'attente, la piscine communale de Fléron s'apprête enfin à vivre une véritable renaissance. Le projet de rénovation complète, porté par la Régie Communale Autonome (RCA) et la commune, vient de franchir une étape décisive. La Ministre en charge des infrastructures sportives a accordé un soutien financier majeur: dernière étape avant le lancement concret du chantier.

La future piscine ne se contentera pas d'un simple lifting. Elle sera entièrement repensée pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain, tant sur le plan énergétique que fonctionnel. Le projet prévoit une nouvelle toiture et une isolation performante pour une meilleure efficacité énergétique, la modernisation des bassins, des vestiaires et des installations techniques, la création d'un espace bien-être (sauna, hammam, jacuzzi), une accessibilité renforcée pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que le réaménagement du parking avec l'installation de bornes de recharge électriques.

L'investissement total dépasse les 5,8 millions d'euros, dont 4,2 millions (soit 85 %) sont pris en charge par la Région wallonne.

Dans un contexte budgétaire exigeant et face à des délais administratifs parfois longs, il aura fallu - et il faudra - faire preuve d'une grande persévérance pour concrétiser ce projet attendu par de nombreux Fléronnais, en particulier par les familles, les enfants et les écoles !

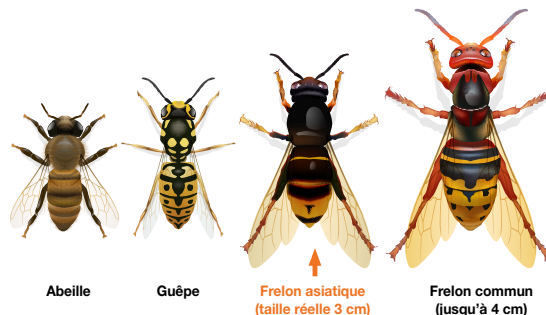
Prochaine étape : le lancement des marchés publics. La désignation des entreprises est prévue au printemps 2026, avec l'objectif d'une réouverture dès le second semestre 2027.

Même si le temps semblera long d'ici à l'ouverture, on se réjouit déjà ! Vous voulez en savoir plus dès maintenant et suivre les prochaines étapes ? Découvrez les réponses à vos questions en flashant ce code QR.



FRELON ASIATIQUE : ERRATUM

Une publication comportait une photo erronée dans le MAG 104 (octobre 2025). Voici comment reconnaître un frelon asiatique.



Vous en détectez ?

Faites appel à un opérateur agréé :

<https://www.cra.wallonie.be/fr/carte-des-operateurs-frelon-asiatique>



INFOS TRAVAUX

Rue du Bouny et voie des Steppes



Les travaux de réaménagement des accotements, trottoirs et parkings autour de l'école de Bouny vont bon train. Le chantier, qui vise à renforcer la sécurité des piétons et cyclistes et à améliorer le confort des usagers, comprend la réfection des trottoirs, la création d'un plateau surélevé, la pose de mobilier urbain et la mise en place d'une zone "dépose-minute". Ce n'est pas tout puisque débute en ce moment la réfection des trottoirs rue du Bouny, entre l'école et la rue Soxhluse.

Place du Centre: première phase achevée



Les travaux de la place du Centre avancent aussi à grands pas. Même si celle-ci n'est pas encore tout à fait terminée, elle est désormais accessible. Les travaux ont déjà permis la reconfiguration de cet espace central désormais polyvalent, la création d'un mobipôle et la préparation des futurs aménagements paysagers et piétons. La suite et fin de ce chantier débutera tout prochainement avec la pose de mobilier urbain, les plantations et les finitions du revêtement. Objectif : offrir aux Fléronnais, d'ici le printemps 2026, une place moderne et accueillante dédiée à la mobilité douce ou partagée et aux convergences multiples.

SOCIAL

FLÉRON
La ville à la campagne



CPAS FLÉRON
Le service public à l'écoute du Citoyen !

RÉFORME DU CHÔMAGE: CE QUI CHANGE AU 1^{ER} JANVIER 2026

À partir du 1^{er} janvier 2026, certaines personnes pourraient ne plus percevoir d'allocations de chômage à la suite d'une décision d'exclusion prise par l'ONEM. Si vous êtes concerné(e), le CPAS de Fléron peut vous accompagner et vous aider à faire face à cette nouvelle situation.

Le revenu d'intégration sociale : une aide pour rebondir

Le Revenu d'Intégration Sociale (RIS) est une aide financière accordée par le CPAS aux personnes ne disposant pas de ressources suffisantes. Son octroi dépend de plusieurs conditions fixées par la loi. Ce soutien s'accompagne toujours d'un suivi social personnalisé, qui peut inclure un accompagnement vers l'emploi, l'accès à une formation, un soutien lié au logement, à la santé ou à la gestion budgétaire.

Attention, **les demandes de RIS peuvent être introduites à partir du 1^{er} janvier 2026 (pas avant cette date)**. À partir de ce moment, le CPAS organisera des **permanences sur rendez-vous** pour accueillir les nouvelles demandes.

CPAS de Fléron

04 358 68 80 - contact@cpas-fleron.be
Rue A. Marganne 10 à Fléron
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h.

IMPORTANT

Documents à prévoir lors du rendez-vous

- Carte d'identité ou titre de séjour
- Courrier officiel d'exclusion envoyé par l'ONEM
- Preuves des ressources personnelles ou du ménage (mutuelle, pension, etc.)

- Autres documents selon la situation (bail, jugement de divorce, etc.)
- En fonction de votre situation, lors du premier rendez-vous, d'autres pièces pourront être demandées.

Avant de solliciter le CPAS: vérifiez vos autres droits

Avant d'introduire une demande de RIS, vérifiez si vous pouvez bénéficier d'un autre droit social: allocation pour personnes en situation de handicap, indemnités de mutuelle, pension, etc. Le CPAS peut vous aider dans ces démarches.

LE CPAS, ACTEUR DE L'INSERTION ET DE LA FORMATION

Au-delà du soutien financier, le CPAS joue un rôle essentiel dans l'accompagnement vers l'emploi et la formation. Les assistants sociaux sont formés pour informer, orienter et soutenir chaque bénéficiaire dans son projet socio-professionnel. Quelques exemples: inscription comme demandeur d'emploi, orientation vers des formations professionnelles, aide à la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation, accompagnement à la recherche d'emploi.

→ Un accompagnement humain et confidentiel

Le CPAS est un service public de proximité, à l'écoute et sans jugement. Chaque demande est examinée individuellement, dans le respect strict de la confidentialité et de la dignité de chaque personne.



NOUVELLE POLITIQUE DU LOGEMENT À FLÉRON

Le Conseil communal a adopté une Déclaration de politique du logement qui fixe les priorités des prochaines années. L'objectif : garantir une offre diversifiée, abordable et durable sur l'ensemble du territoire.

Plus de mixité dans les projets

Les nouveaux immeubles collectifs devront intégrer 30 % de logements accessibles aux personnes à besoins spécifiques. Pour les projets de 20 logements et plus, une répartition minimale est désormais imposée : 10 % de logements accessibles aux revenus moyens, 5 % pour grandes familles (4 chambres ou plus), 5 % à dimension sociale.

Lutter contre les logements inoccupés

Un nouveau règlement de taxe vise à réduire l'inoccupation grâce au croisement des données CILE et RESA. Objectifs : remettre des logements sur le marché et encourager la rénovation des biens vides.

Un parc public performant

Fléron compte plus de 1.114 logements publics (15 % du parc immobilier), dépassant largement l'objectif régional de 10 %. Le Foyer de la Région de Fléron poursuit la rénovation énergétique : label B visé en 2030, label A en 2050.

Logement de transit et A.I.S.

La commune renforce sa collaboration avec le CPAS pour ses 4 logements de transit et soutient l'action de l'Agence Immobilière Sociale du Pays de Herve, qui gère aujourd'hui 14 logements sur Fléron.



UN PLAN GRAND FROID POUR PROTÉGER LES PLUS FRAGILES

Le Plan Grand Froid vise à prendre en charge les personnes les plus précarisées lorsque les conditions climatiques deviennent difficiles. Il mobilise l'ensemble des ressources locales, publiques et associatives, afin d'offrir une réponse rapide et adaptée aux personnes en grande précarité ou sans-abri durant cette période sensible.

Le Plan Grand Froid, coordonné par le service des Affaires sociales, complète le Plan Canicule en apportant des conseils et repères utiles lors des périodes de très basses températures. Un prospectus rassemble les recommandations pour tous, ainsi que des conseils spécifiques pour les publics vulnérables (aînés, jeunes enfants, personnes en situation de handicap). Des bonnes pratiques énergétiques élaborées avec les services Logement et Énergie y sont également intégrées. Le prospectus est disponible en ligne, dans les bâtiments communaux et transmis aux professionnels de santé fléronnais.

Inscrivez-vous ou un de vos proches : en cas de grand froid, un assistant social ou un bénévole prend contact et évalue les besoins.

Professionnels de santé ?

Manifestez-vous auprès du

Service des Affaires sociales : 04 355 91 82
cohesion.sociale@fleron.be



TALON D'INSCRIPTION PLAN GRAND FROID

À renvoyer à : **Service des Affaires sociales**
 Rue de Romsée 18, 4620 Fléron

NOM(S) ET PRÉNOM(S) :

ADRESSE :

E-mail :

N° DE TÉLÉPHONE :

Je souhaite être contacté(e) par le Service des Affaires sociales en cas de période de grand froid.

☐ OUI

DATE

SIGNATURE :

SÉNIORS

LE MARCHÉ DU VENDREDI À TOUTES LES SAISONS



Vous l'avez remarqué : depuis l'été, le marché du vendredi a été recentré et réorganisé pour vous accueillir dans un espace plus clair et convivial. Tous vos marchands habituels restent fidèles au rendez-vous ;

ils sont juste déplacés de quelques mètres. Leur nouvel emplacement est désormais fixe toute l'année, été comme hiver, même pendant les travaux de la Place du Centre en cours. Cette réorganisation est bénéfique tant pour les commerçants que pour les clients. Alors, aujourd'hui comme hier et comme demain, venez nombreux sur le marché du vendredi et profitez de son ambiance unique

Infos pratiques :

- Horaire : tous les vendredis, de 8h à 13h – Drève de la Gare
- Accès piéton maintenu pendant les travaux
- Parkings à proximité :
 - Rue du Tiège
 - Parking Cité du Fort (100 m)
 - Cité Tillmans
 - Administration communale, rue F. Lapierre 19 (200 m)
 - Espace Sport / Espace Culture, rue de Romsée 18 (600 m)

LE PAPOTE CAFÉ : VOUS HÉSITEZ ENCORE ?

Le désormais traditionnel Papote Café et ses nombreuses et diverses activités (jeux de société, discussions, chant, échanges de plantations, aide informatique, etc.) est une organisation du Conseil Communal Consultatif des Aînés (CCCA). Vous y êtes les bienvenus ! Ça se passe tous les 3^e mardis du mois à la cafétéria "Thema sport" (Espace sport, avenue de l'Espace sport, 4). Vous en serez ?

Prochaines dates

- 16/12/25
- 20/01/26
- 17/02/26
- 17/03/26

INFOS - INSCRIPTIONS (à partir du 1^{er} du mois) :

- **Thierry Baltus** (Président du CCCA) :
thierry.baltus@tbec.be – 0497 44 47 57
- **Jeanny Defourny**
(Responsable de la Commission Papote Café)
0474 68 95 90

MÉMO FLÉRON



FLÉRON, COMMUNE À VOTRE SERVICE

Accueil Temps Libre	04 355 91 25
Affaires économiques	04 355 91 90
Affaires sociales / PCS	04 355 91 82
Bibliothèque	04 355 91 83
Centre sportif	04 355 91 39
CPAS	04 358 68 80
Culture et loisirs	04 355 91 87
Éducateurs de rue	0496 45 33 58
Enseignement	04 355 91 26
Espace Public Numérique (EPN)	04 355 91 83
Petite enfance	04 355 91 25
Environnement	04 355 91 96
État-civil	04 355 91 20
Finances communales	04 355 91 15
Jeunesse	04 355 91 82
Police locale	04 259 95 11
Population	04 355 91 30
Prévention	04 355 91 85
Secrétariat général	04 355 91 01
Travaux	04 355 91 50
Urbanisme	04 355 91 51

NUMÉROS UTILES

Police, ambulance, pompiers	112
Police locale	04 259 95 11
Médecin de garde	1733
Pharmacie de garde	0903 99 000
Centre anti-poisons	070 245 245
Électricité (RESA)	04 263 18 80
Gaz (RESA)	04 362 98 38
Eau (CILE)	04 367 84 11
Télé-Accueil	107
Service Écoute-enfants	103
Numéro vert Wallonie	1718
Child Focus	116 000



CE SONT NOS CLIENTS QUI LE DISENT

4,8 ★★★★★ Google

Isabelle B.

Excellente collaboration avec Mesdames Maillet et Martel pour la vente de notre maison. Rapidité, professionnalisme, suivi du dossier, sans oublier leur sourire et leur bonne humeur. Je recommande sincèrement l'agence La Bruyère...

Tél. : **04 252 44 32**
Email : info@immobruyere.be

immobruyere.be



Avenue des Manys, 293 A
4620 Fléron



C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS



- 3/10: Lors de l'édition 2025 de la Fête du Fruit, les autorités communales ont officialisé le jumelage entre les communes de Fléron et de Mont-près-Chambord lors d'une soirée riche en émotions.
- 10/11: Découverte de la plaque de jumelage en direct de Mont-près-Chambord (France, Loir-et-Cher).
- 28/09: Franc succès et beau temps étaient au rendez-vous pour la Balade gourmande organisée par le service Culture.
- 11/11: Parcours commémoratif de l'Armistice 1918 en compagnie des autorités communales, des écoles communales, des membres du Conseil communal des Enfants et de citoyens engagés.
- 3-4-5/10: Vous étiez encore des milliers à vous retrouver dans les ruelles de Magnée pour célébrer la Fête du Fruit lors d'un week-end de folie!
- 22/11: Saint-Nicolas récompense les enfants sages de Fléron. Rencontre à Fléron, Magnée, Romsée et Retinne.
- 4/11: Emplacement VIP pour les box à vélo sécurisés installés juste devant l'Espace sport pour protéger les deux roues durant votre séance de sport!
- 24/11: Le Service des Affaires économiques et le Comité de Pilotage du Commerce Équitable ont organisé, en collaboration avec les écoles communales, une dégustation de collations issues du commerce équitable et de producteurs locaux. Miam!
- Matinée musicale pour les enfants de la maison d'enfants de Fléron qui ont assisté au concert de Lily & Compagnie.
- 25/10: Des contes lugubres, des enfants conquis, des personnages hauts en couleurs. Tout était réuni pour une Balade contée d'Halloween terrifiante!
- 26/10: 7e grande Donnerie organisée par le Plan de Cohésion sociale de la commune. Vous avez été généreux. Merci!
- 26/10: Une Foire du livre pleine à craquer de livres et BD qui a permis à tous les amateurs de trouver de véritables trésors de lecture pour tous les goûts et tous les âges.
- Novembre: Les travaux d'aménagements et de sécurisation aux abords de l'école communale du Bouny avancent bien.
- La nouvelle extension de l'Administration communale, qui abritera également les services du CPAS, se dessine de plus en plus. L'isolation est maintenant posée.

FLÉRON

PARCOURS D'ARTISTES DE FLÉRON

LES ARTISTES, ARTISANS ET AMATEURS D'ART VOUS OUVRONT LEURS PORTES

30.31 MAI 2026

- ARCHITECTURE ET JARDIN
- SCULPTURE
- ARTS-VISUELS
- MUSIQUE
- LITTÉRATURE ET POÉSIE
- ARTS DE LA SCÈNE
- CINÉMA
- ARTS MÉDIATIQUES
- BANDE-DESSINÉE
- ART CULINAIRE

SAMEDI 11H - 18H
DIMANCHE 11H - 18H

ESPACE CULTURE
RUE DE ROMSÉE 18 À FLÉRON

AVEC LE SOUTIEN DE
Province de Liège

centre culturel

Appel à candidatures Inscriptions ouvertes jusqu'au 31 janvier 2026



Le Service Culture de la commune de Fléron invite artistes, artisans d'art et créateurs de toutes disciplines à participer au Parcours d'artistes 2026. Cet événement, ouvert et convivial, transforme durant deux jours ateliers, maisons et espaces atypiques en lieux d'exposition accessibles à tous.

Peinture, sculpture, photographie, céramique, illustration, vidéo, musique, installations, arts vivants ou projets hybrides : toutes les formes de création peuvent y trouver leur place. L'objectif est de faire découvrir au public la richesse artistique locale et de favoriser la rencontre directe entre artistes et visiteurs.

Les personnes intéressées sont invitées à compléter le formulaire d'inscription en ligne avant le 31 janvier 2026. Les informations recueillies permettront d'organiser les parcours et de préparer le catalogue de l'édition 2026.

Rejoignez une édition placée sous le signe du partage, de la créativité et de la mise en valeur des talents fléronnais et d'ailleurs !

Infos et réservations : www.culture.fleron.be - 04 355 91 87

SIX PIEDS SUR TERRE

LA MORT ? PLUTÔT EN RIRE ! POUR NE PAS AVOIR À EN CREVER
DE ET AVEC JEAN-LUC PIRAUX

THÉÂTRE PÉPITE

SAM 28 MARS 2026

ESPACE CULTURE DE FLÉRON
RUE DE ROMSÉE 18 - À 20H15

FLÉRON

TARIF PRÉVENTE : 17€ - SUR PLACE : 20€
BILLETTERIE WWW.CULTURE.FLERON.BE



La mort ? plutôt en rire pour ne pas avoir à en crever

On va tous mourir ! Certains plus vite que d'autres. À 55 ans, un homme regarde le sablier de sa vie se vider. Statistiquement, il lui reste vingt ans à vivre. La mort ? C'est déjà demain ! Et c'est du coup l'heure d'aller à l'essentiel. Que se passera-t-il le jour où la maladie nous aura transformés en pantins tragiques ?

Six pieds sur terre, c'est ça : une injonction, grave et hédoniste, tragique et drôle. Puisque nous aurons à en mourir, dépêchons-nous de vivre !

De et avec Jean-Luc Piraux (théâtre Pépète)

Infos et réservations : www.culture.fleron.be - 04 355 91 87



AGENDA



16/12 - 10h00-11h00	BÉBÉS LECTEURS - BIBLIOTHÈQUE
16/12 - 10h00-18h00	EXCURSION AU MARCHÉ DE NOËL DE TRÈVE
16/12 - 14h00-17h00	PAPOTE CAFÉ DU CCCA – THEMA SPORT CAFÉTÉRIA (ESPACE SPORT)
19/12 - 09h00 - 12h30	PERMANENCE DE L'AGENCE IMMOBILIÈRE LOCALE (SUR RDV) – ESPACE CULTURE
21/12 - 15h00	CONCERT DE LA ROYALE UNION CHORALE DE FLÉRON (GROUPE INVITÉ (CHORALE D'ENFANTS): "LA SCHOLA") – ÉGLISE DE LA SAINTE-FAMILLE (0497 20 61 99)
26/12 - 30/12	VILLAGE KIDS – ESPACE SPORT
08/01 - 19h30	DÉCLIC! LA SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ – ESPACE CULTURE
09/01 - 9h00 - 12h30	PERMANENCE DE L'AGENCE IMMOBILIÈRE LOCALE (SUR RDV) – ESPACE CULTURE
13/01 - 09h00 - 11h30	PERMANENCE HANDICAP DU SPF SÉCURITÉ SOCIALE – ESPACE CULTURE
13/01 - 14h00 - 16h30	ATELIER (RE)CRÉATIF POUR PERSONNES SEULES ET/OU À BESOINS SPÉCIFIQUES
15/01 - 20h00	CONFÉRENCE SUR LE BURN-OUT PARENTAL - ESPACE CULTURE
17/01 - 20h15	CONCERT DE JUST VOX – ESPACE SPORT
20/01 - 10h00-11h00	BÉBÉS LECTEURS - BIBLIOTHÈQUE
20/01 - 14h00-17h00	PAPOTE CAFÉ DU CCCA – THEMA SPORT CAFÉTÉRIA (ESPACE SPORT)
23/01 - 9h00 - 12h30	PERMANENCE DE L'AGENCE IMMOBILIÈRE LOCALE (SUR RDV) – ESPACE CULTURE
27/01 - 14h00 - 16h30	ATELIER (RE)CRÉATIF POUR PERSONNES SEULES ET/OU À BESOINS SPÉCIFIQUES
06/02 - 9h00 - 12h30	PERMANENCE DE L'AGENCE IMMOBILIÈRE LOCALE (SUR RDV) – ESPACE CULTURE
07-08/02 - 8h00-16h00	BROCANTE COUVERTE DU COMITÉ DE LA VAULX (0495 38 63 25)
10/02 - 09h00 - 11h30	PERMANENCE HANDICAP DU SPF SÉCURITÉ SOCIALE – ESPACE CULTURE
10/02 - 14h00 - 16h30	ATELIER (RE)CRÉATIF POUR PERSONNES SEULES ET/OU À BESOINS SPÉCIFIQUES
12/02 - 19h30	DÉCLIC! LA SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ – ESPACE CULTURE
16 - 20/02	STAGES SPORTIFS (CONGÉ DE DÉTENTE – CARNAVAL)
17/02 - 10h00-11h00	BÉBÉS LECTEURS - BIBLIOTHÈQUE
17/02 - 14h00-17h00	PAPOTE CAFÉ DU CCCA – THEMA SPORT CAFÉTÉRIA (ESPACE SPORT)
20/02 - 09h00 - 12h30	PERMANENCE DE L'AGENCE IMMOBILIÈRE LOCALE (SUR RDV) – ESPACE CULTURE
23 - 27/02	STAGES SPORTIFS (CONGÉ DE DÉTENTE – CARNAVAL)
24/02 - 14h00 - 16h30	ATELIER (RE)CRÉATIF POUR PERSONNES SEULES ET/OU À BESOINS SPÉCIFIQUES
06/03 - 9h00 - 12h30	PERMANENCE DE L'AGENCE IMMOBILIÈRE LOCALE (SUR RDV) – ESPACE CULTURE
10/03 - 09h00 - 11h30	PERMANENCE HANDICAP DU SPF SÉCURITÉ SOCIALE – ESPACE CULTURE
10/03 - 14h00 - 16h30	ATELIER (RE)CRÉATIF POUR PERSONNES SEULES ET/OU À BESOINS SPÉCIFIQUES
12/03 - 19h30	DÉCLIC! LA SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ – ESPACE CULTURE
14/03 - 19h00	OPEN STAGE – SPÉCIAL JEUNES – ESPACE CULTURE
17/03 - 10h00-11h00	BÉBÉS LECTEURS - BIBLIOTHÈQUE
17/03 - 14h00-17h00	PAPOTE CAFÉ DU CCCA – THEMA SPORT CAFÉTÉRIA (ESPACE SPORT)
20/03 - 09h00 - 12h30	PERMANENCE DE L'AGENCE IMMOBILIÈRE LOCALE (SUR RDV) – ESPACE CULTURE
21/03 - dès 7h	BROCANTE DU COMITÉ DE LA VAULX (0495 38 63 25)
24/03 - 14h00 - 16h30	ATELIER (RE)CRÉATIF POUR PERSONNES SEULES ET/OU À BESOINS SPÉCIFIQUES
26/03 - 20h00	CONFÉRENCE SUR LA PSYCHOLOGIE DU SPORT - ESPACE CULTURE
27/03 - 20h00	CONFÉRENCE SPECTACLE SUR LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES - ESPACE SPORT
28/03 - 20h15	SPECTACLE "SIX PIEDS SUR TERRE" - ESPACE CULTURE

Vous représentez une association fléronnaise et vous souhaitez informer les Fléronnais de votre événement grand public? Envoyez vos infos à communication@fleron.be au plus tard 6 semaines avant la date.

CONTACTS

- Service culture & loisirs - 04 355 91 87
- Service prévention - 04 355 91 85
- Service tourisme/affaires éco. - 04 355 91 90
- Centre sportif local - 04 355 91 39
- Service bibliothèque - 04 355 91 83

- Activités des associations fléronnaises
- Plan de cohésion sociale - 04 355 91 82
- Service accueil temps libre/enseignement - 04 355 91 25
- CPAS - 04 358 68 80

- Service environnement - 04 355 91 96
- Service énergie - 04 355 91 53
- Service jeunesse - 04 355 91 82
- Service urbanisme - 04 355 91 51

LE SERVICE CULTURE DE LA COMMUNE DE FLÉRON VOUS PRÉSENTE

SET
2

JUST VOX

EN CONCERT



FLÉRON 17.01.2026

ESPACE SPORT DE FLÉRON
AVENUE DE L'ESPACE SPORT · À 20H15



TARIFS : PRÉVENTE 25€ · SUR PLACE 30€
BILLETTERIE >>> WWW.CULTURE.FLERON.BE >>>



PHOTO © GUY SCHOTTE